



L'accessibilité des rues et arrêts de bus a été renforcée.



Une aire de jeux accessible où tous les enfants, valides et non valides, peuvent se retrouver pour jouer ensemble, a été créée par la municipalité à la Coulée verte de Ranguin.

« Les aidants, qui accompagnent avec dévouement les personnes handicapées, font aussi l'objet d'une attention particulière »

## Les personnes handicapées bien représentées au sein des services municipaux

La Mairie de Cannes dépasse largement son obligation d'emploi de personnel en situation de handicap. Sur les 2 349 agents municipaux que compte la Mairie de Cannes (au 1<sup>er</sup> janvier 2018), 183 d'entre eux sont répertoriés par la médecine préventive comme présentant un handicap, soit 7,79 % des effectifs, un pourcentage supérieur aux 6 % réglementaires. En 2017, un guide du handicap pour le personnel municipal a été élaboré afin de renseigner les personnes concernées sur leurs droits et démarches utiles. Les postes de travail

sont aménagés (fauteuil ergonomiques, claviers roller mouse, installation en 2017 du système TADEO, système de traduction en simultané pour un agent sourd-malentendant du service culture afin de lui permettre de correspondre par téléphone). Et sur un parc de 93 véhicules, 72 ont été déclarés accessibles. Autant de mesures prises pour offrir aux personnes porteuses d'un handicap le meilleur accueil possible au sein de la collectivité. Quant aux personnels valides en contact avec le public, ils bénéficient de formations spécifiques. 91 professionnels de la petite enfance ont notamment assisté à une conférence sur les troubles du spectre autistique en septembre 2016. En 2016 et 2017,

## ÉVELINE MOREL, PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE DE LA SECTION DE CANNES DE L'ADAPEI-AM\* : « La Mairie de Cannes et son CCAS nous apportent une écoute attentive »



Éveline Morel, à droite, très impliquée.

La dévotion, l'investissement personnel sont le quotidien d'Éveline Morel. C'est dans les années 2000 qu'elle découvre l'association ADAPEI, et y devient une bénévole active jusqu'à en assurer la présidence. Cette maman d'un fils handicapé mental - qui aujourd'hui travaille et est installé avec sa compagne au sein de structures adaptées - sait l'importance de chaque action menée pour encourager l'autonomie, créer du lien, accompagner et soutenir pour surmonter le handicap. « Quand mon fils a été pris en charge, j'ai éprouvé le besoin de me rendre utile, de m'impliquer. L'ADAPEI a été créée en 1955 par un groupe de parents soucieux de mettre en place des services pour la défense morale et matérielle des personnes handicapées souffrant de déficience intellectuelle ou psychiques, ou de leurs familles. » Les parents bénévoles de la section de Cannes développent ainsi des actions de proximité, participent aux événements organisés par la municipalité et s'associent activement à des actions concrètes dans le domaine du handicap (accessibilité, transports, accès à l'information, logements sociaux, résidences autonomie, vie sociale et citoyenne, Semaine du handicap, Journée des

aidants, Forum des associations). « Nous favorisons les échanges, les sorties pour faciliter l'inclusion. Nous prenons notamment une part active aux manifestations organisées par la Mairie de Cannes et son CCAS, qui nous apportent une écoute attentive, tout comme l'hôpital de Cannes. Nous pouvons constater les efforts réalisés en matière d'accessibilité et nous essayons d'être force de proposition pour mettre en avant la cause des handicapés mentaux. » Ainsi, dans le cadre de la Semaine nationale du handicap, l'ADAPEI-AM et le Centre communal d'action sociale de la Mairie de Cannes ont signé le 14 mars dernier une convention portant sur la mise en accessibilité de la documentation d'information à destination des personnes en situation de handicap accompagnées par le CCAS de Cannes, en l'adaptant par la transcription en langage Facile à Lire et à Comprendre (FALC), et en labellisant ses lieux d'accueil avec le pictogramme S3A. En facilitant la lecture, en favorisant la compréhension, on œuvre à l'émancipation. Et comme l'a rappelé ce jour-là le président de l'ADAPEI-AM, Patrick Marchetti, « la signature d'une telle convention constitue un moyen de changer les comportements et de permettre à un plus grand nombre d'accéder à l'information. Cela témoigne de la volonté de la Mairie de Cannes de s'inscrire dans une politique volontariste de solidarité et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. »

\*Association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales des Alpes-Maritimes.

L'ADAPEI-AM a créé et gère sur le bassin cannois deux établissements et services d'aide par le travail (ESAT), trois foyers d'hébergement et une offre d'habitat diversifiée, deux foyers de vie, un foyer d'accueil médicalisé, deux centres d'accueil de jour et un service d'accompagnement à la vie sociale. La section de Cannes du territoire Ouest Azur, présidée par Éveline Morel, est composée de cinq membres, dont quatre sont administrateurs. Les permanences (foyer Epanouir, 44 avenue du Petit Juas, CCAS, 22 rue Bormiol, et hôpital de Cannes Simone Veil), sont assurées par la Présidente.

➤ Rens. 07 85 51 87 90 ou [adapeicannes@laposte.net](mailto:adapeicannes@laposte.net)